## District de Vendée de Football

Cellule Départementale Football U13



# Défi-Jonglage U12-U13

Div. 1-2-3-4

#### Le défi s'effectue sur 8 joueurs minimum.

La distribution des points se fera à égalité de joueurs (équipe A présente 11 joueurs et l'équipe B, 10 joueurs ..... Le défi s'effectuera sur les 10 premiers joueurs inscrits en opposition sur la feuille de match).

Tous les joueurs doivent jongler, même sans opposant.

Une équipe présentant 7 joueurs, se verra pénaliser sur le 8ème joueur.

### **Vainqueur**

<u>L'équipe possédant le plus de joueurs vainqueurs de leur défi (nombre de croix)</u> sera déclarée gagnante.

1 En cas d'égalité, il sera procédé au total des jonglages de tous les jongleurs en opposition par équipes.

L'équipe ayant le total le plus élevé sera déclarée vainqueur.

2 Si l'égalité subsiste : les 2 équipes seront déclarées vainqueurs



## Règles de classement

- 1 En cas d'égalité de points (matchs) : entre 2 ou plusieurs équipes à la fin du championnat, celles-ci seront départagées par le nombre de défi-jonglage gagné sur l'ensemble des rencontres de la phase du championnat.
- 2 Si l'égalité subsiste, le vainqueur du défi-jonglage entre les équipes concernées

<u>Cas</u>: Le joueur numéroté 8 sans opposition (équipe adverse à 7 joueurs) sera le 8ème joueur pour l'addition des jonglages.

Le joueur numéroté 9 <u>sans opposition</u> ayant un total supérieur au N°1, ne sera pas pris en compte.

Temps imparti : 2 mn par objectif en alternance

Respect des numéros : le gardien N°1 est noté en numéro 1 sur la feuille de match Important : les numéros des maillots correspondent au N° de la feuille de match .

L'équipe recevante jongle la 1ère.

## Objectifs de la saison 2024 /2025

	Phase 1 (Brassage)		Phase 2		Phase 3	
Div. 1 / Div. 2 (Ph.1 - 2 - 3)	Pied Fort	50	P. Droit	50	Alternés	50
	Alternés	50	P.Gauche	50	Tête	50
Div. 3 / Div. 4 (Ph.1 - 2 - 3)	Pied Fort	50	Pied Fort	50	Alternés	50
	Alternés	30	Pied Faible	30	Tête	30

<sup>\*</sup> Les objectifs sont à réaliser sans surface de rattrapage, avec obligation de poser le pied après chaque contact.